

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Nombre de délégués en exercice 70  
Nombre de délégués présents 42

REPUBLIQUE FRANCAISE

Réunion 204

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 204-15**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES**  
**DU CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 27 JUIN 2012**

L'an deux mille douze, le vingt-sept juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Alain DURAND (Commune d'Arnouville), MM. Gilles MENAT et Jean-Claude LAINÉ (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), MM. Michel LACOUX et Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Patrice FOGLIA (CAVAM), Mme Joséphine DELMOTTE (Chennevières-Lès-Louvres), M. Paul Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Vicenté PASTOR (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Guy LUBACZEWSKI et Alain MARTIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Bernard PICQUET et Gérard LENAIN (Commune de Garges-Lès-Gonesse), M. Michel JAURREY (Commune de Gonesse), Mme Cécile MADURA (Commune de Goussainville), M. Guy MESSAGER, Maire (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ et M. Alain BESSE (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Elie MELLUL (Commune de Montsoul), M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), M. Didier GUEVEL, Maire, et Mme Hélène LEDUC (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Serge DRAGO (Commune de Roissy-en-France), Mme Chantal NEDELLEC (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire, et Joël VANDERSTIGEL (Commune de Saint-Witz), MM. Antoine ESPIASSE et Christian KATCHIKIAN (Commune de Sarcelles), MM. Gérard SAINTE BEUVE et Jean LICETTE (Commune de Le Thillay), MM. Louis BOURLES, Maire, et Benoît NOTARIANNI (Commune de Villaines-Sous-Bois), Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Joséphine DELMOTTE, déléguée de la commune de Chennevières-Lès-Louvres.

**OBJET :**

**Avenant n° 1 au marché public pour la réalisation du bassin de retenue au lieudit « Les Marais » et remplacement des collecteurs intercommunaux d'eaux pluviales sur le site du Parc des Coquelicots- Commune de Domont (Opération n° 412)**  
**Lot 2 : canalisations et ouvrages de génie civil**

Monsieur Didier GUEVEL, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code des Marchés Publics,

**Vu** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 14 mai 2012,

**Vu** le marché public de travaux de réalisation du bassin de retenue au lieudit « Les Marais » et au remplacement des collecteurs intercommunaux d'eaux pluviales sur le site du Parc des Coquelicots à Domont (opération n° 412) – Lot 2 : Canalisations et ouvrages de génie civil.

**Considérant** qu'un avenant est l'acte par lequel les parties à un contrat conviennent de modifier ou de compléter une ou plusieurs clauses du contrat initial.

**Considérant** la nécessité pour le SIAH de signer l'avenant n° 1 au marché ayant pour objet les modifications intervenues sur les prestations initialement prévues dans le lot 2 (canalisations et ouvrages de génie civil) du marché de l'opération 412 via un avenant n° 1,

**Le Comité Syndical décide :**

- **D'approuver** l'avenant n°1 au marché public de travaux de réalisation du bassin de retenue au lieudit « Les Marais » et au remplacement des collecteurs intercommunaux d'eaux pluviales sur le site du Parc des Coquelicots à Domont (opération n° 412), pour un montant de 47 861,00 € HT soit une diminution de 10,49% du marché initial,
- **Et d'autoriser** le Président à signer ledit avenant ainsi que tous les actes relatifs à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le  
et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages  
pour extrait conforme,  
Guy MESSAGER,

Signé

Guy MESSAGER

Signé

Président du Syndicat,  
Maire de Louvres